

Le Parc National de Bouhedma

Superficie : 16488 ha



[Situation géographique]

le Parc National de Bou hedma est situé à 100 Km au Sud de Sidi Bouzid et à 85 Km à l'Est de Gafsa.

[Statut juridique]

le Parc National de Bou hedma crée par Décret N°1660 du 18 décembre 1980.
En plus il a été retenu par l'UNESCO comme réserve de la biosphère en 1977.

[Division administrative]

Administrativement, il est rattaché aux gouvernorats de Sidi Bouzid et de Gafsa.

[Justification de création]

Du point de vue originalité qui justifie la création du parc on note : la présence de la forêt relique et unique de gommier (*Acacia raddiana*) en Tunisie. C'est la plus importante des spécificités floristiques du Parc National de Bouhedma. Cette



présence donne naissance à un paysage de pseudo-savane : la savane de l'Afrique du Nord et qui rappelle étonnement celle du sahel africain.

[Caractéristiques écologiques]

Faune :

La faune est caractérisée par des animaux sahariens et présahariens. Le mouflon à manchettes, le goundi et l'aigle royal vivent dans les montagnes arides. Au pied de la montagne et dans la plaine vivent la gazelle dorcas, le renard des sables, les gerboises et le cratéropte fauve. Tôt le matin, en été, quand tout est sec, des centaines de gangas viennent s'abreuver aux sources de l'oued Bouhedma.

D'après Plin et P.Boudy, le Segui et le bled Talhe (région du Bouhedma) étaient peut-être le dernier refuge, dans cette partie de l'Afrique Septentrionale, des éléphants ayant servi au général carthaginois Hannibal et au roi Massinissa pour leurs guerres.

Depuis le début du siècle, les autruches, les antilopes oryx et addax et le guépard ont disparu des régions du Sud de la Tunisie.

La Tunisie joue aujourd'hui un rôle pionnier dans la réintroduction de l'Oryx et de l'Addax.

En effet, la mise en liberté d'Oryx et d'Addax élevés en captivité s'est faite dans trois aires protégées clôturées en Tunisie. La première de ces initiatives a été menée en 1985 et 1986 au Parc National de Bou Hedma où dix Oryx algazelle et huit Addax ont été relâchés dans une zone

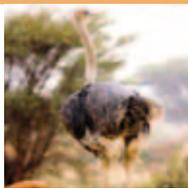
entièrement protégée du parc. La population d'addax a été renforcée en 1998, en 1999 et 2003.

En 2007, la Direction Générale des Forêts a procédé à la translocation de 20 Addax et 8 Oryx à partir du PN de Bouhedma. Quinze Addax sont réintroduits au Parc National de Jbil et cinq Addax dans le Parc National de Senghar.

Les huit Oryx sont réintroduits dans la Parc National de Dghoumés. Les premiers exemplaires d'Autruche ont été élevés au parc de Bouhedma et dans la réserve d'Orbata. Ils étaient de la sous-espèce à cou bleu alors que c'est la sous espèce de l'Afrique du Nord qui peuplait originellement la Tunisie. Ce n'est qu'en 2008 qu'ont été importés du Maroc 20 exemplaires d'autruche à cou rouge qui ont été distribués entre les RN d'Orbata, le PN Bou Hedma, et le PN Jbil, pour fonder les nouvelles populations d'autruches tunisiennes.

[Bioclimat]

Le versant Nord du Djebel Bouhedma est influencé par le bioclimat méditerranées aride à hivers tempéré. Le versant Sud et la plaine du bled Talhe sont, au contraire, sous l'influence bioclimatique continentale des hautes plaines de Gafsa et du Sahara à hivers frais.



Flore :

le Parc National de Bou hedma est situé en lein milieu d'une remarquable forêt de gommiers, et abrite environ 485 espèces végétales. Parmi les espèces communes au parc on trouve du sumac, du genévrier de phénicie, de la globulaire, de l'oléastre, du lentisque, de l'alfa, du pistachier de l'atlas, de l'euphorbe de bibona et du câprier épineux.

Au niveau des plaines, le couvert végétal du parc se compose essentiellement de gommier, de faux napier, de saligne à balai, desaligne fausse salicorne, de lavande divisée...etc.

Près de la source d'eau " Ain Nouth", pousse une espèce rare de fougère, le cheilantés odorant, localisée généralement près des grottes de la montagne. Le laurier rose est fréquemment observé dans les endroits sableux des oueds, tandis que les dépressions caillouteuses sont couvertes par le calycotome soyeux.